



Conseil Municipal : Séance du 17 juillet 2019

Sous la Présidence de Monsieur Philippe Canot, Maire.

Présents : Mmes Brachet, Copinne et Peltier.
MM. Picot, Robin, Scolari, Stillen et Valsesia.

Absents : M. Petitjean procuration à M. Canot, Mmes Flambeaux et Roynette
procuration à MM. Valsesia et Robin.
MM. Arnould, Ducoudray et Wisniewski pas de procuration.

Secrétaire de séance : M Hervé Valsesia.

Approbation du procès-verbal de la séance du 12 avril 2019 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 12 avril 2019.

Etat d'assiette coupes de bois 2020 :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve l'état d'assiette proposé par l'ONF pour 2020 dans sa totalité et le martelage des coupes, décide de vendre les coupes et produits de coupes des parcelles 30 et 31. Demande la délivrance des produits de la parcelle 20 pour l'affouage.

Attribution marché de travaux de voirie rue Lacour :

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil municipal les résultats de la consultation du marché pour les travaux d'aménagement de la rue La Cour (voirie et enfouissement des réseaux secs).

Au vu du rapport d'analyse des offres, l'entreprise COLAS de Vivier au Court est la mieux disante.

Le montant de l'offre est de 235 905,30 € HT.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer le marché à l'entreprise COLAS.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, s'engage à entretenir les aménagements sis sur le domaine du Conseil Départemental, suite aux travaux d'aménagement de voirie de la rue La Cour.

Travaux d'éclairage public rue La Cour :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte le devis de la FDEA pour travaux d'éclairage public rue La cour pour un montant de 15 897,10 € TTC.

Demande de subventions de l'école de Sécheval :

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'attribuer :

- une subvention de 310 € pour la sortie de fin d'année scolaire des élèves de l'école de Sécheval au Musée Matisse.

- une subvention de 275 € pour l'acquisition de nouveaux manuels et méthodes de lecture pour la rentrée scolaire 2019/2020.

Cantine-Garderie, repas et tarifs :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de maintenir les tarifs 2019 pour les prix de la cantine et de la garderie pour la rentrée scolaire 2019/2020 : 3,25 € le repas et 1€ 20 l'heure de garderie et de confier la fourniture des repas à API restauration.

Renouvellement adhésion certification PEFC :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, renouvelle son adhésion à PEFC Grand Est (programme européen forestier certifié) à compter de 2020.

Mise en place du RIFSEEP :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de mettre en place le RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel).

Suppression du poste ATSEM 2^e classe :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de supprimer le poste d'ATSEM 2^e classe.

Subvention du comité d'animation :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, accepte la subvention de 5 000 € versée par le comité d'animation de Sécheval pour l'achat de jeux de plein air afin d'équiper l'Aire de Loisirs du Village.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.